

Informations de base	
2017/2041(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée Avis important : La base juridique c'est l'article 113 du Règlement du Parlement européen, et pas l'article 11 comme indiqué à tort ci-dessous
Recommandation à l'intention du Conseil sur la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies Subject 6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD	